

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Séance du 16 mai 2023

Délibération n° BU_20230516_01

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mai à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mai 2023.

Nombre de membres : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

Étaient présents : MM. Hervé BESSONNET, Guy AIRIAU, Jean TESSIER, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Fabrice GUILLET.

Étaient excusés : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Philippe POUCKET, Bernard METAIREAU.

Secrétaire de séance : M. Claude GUIBERT.

OBJET : Marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques » :
Choix des prestataires

Annexe : Tableaux d'analyse des offres - Classement

Monsieur le Président informe le Bureau que dans le cadre de la mise en œuvre des actions 2023 du Syndicat Mixte, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour les travaux de restauration et d'automatisation de 3 ouvrages hydrauliques, comprenant 2 lots :

- Lot n°1 : Electricité et automatisation,
- Lot n°2 : Réfections génie civil.

Monsieur le Président précise au Bureau que le montant prévisionnel global est de 315 461 € TTC, réparti comme suit :

- Lot n°1 : 259 411 € HT,
- Lot n°2 : 56 050 € HT.

Il rappelle ensuite que par délibération en date du 7 septembre 2020, le Comité Syndical a décidé de donner délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés passés selon la procédure adaptée, des accords cadre, des conventions, des contrats et des devis, supérieurs ou égaux au montant stipulé à l'article R. 2122-8 du code de la commande publique.

Monsieur le Président expose au Bureau les rapports d'analyse des offres par lot et propose, au vu du prix des prestations et de la valeur technique, de retenir l'offre de :

- pour le lot n°1 : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – LOIRE OCEAN (NANTES), pour un montant de 270 164,50 € HT,
- pour le lot n°2 : MERCERON TP (CHALLANS), pour un montant de 48 102,44 € HT.

.../...

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide, pour la réalisation du marché 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », de retenir l'offre de :
 - o pour le lot n°1 – Electricité et automatisation : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – LOIRE OCEAN (NANTES), pour un montant de 270 164,50 € HT,
 - o pour le lot n°2 – Réfections génie civil : MERCERON TP (CHALLANS), pour un montant de 48 102,44 € TTC.
- autorise Monsieur le Président à signer les documents administratifs correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,



Claude GUIBERT

Le Président,

Hervé BESSONNET





Lot n°1 - Electricité et automatisation
Analyse des offres
Classement des offres

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le 24 MAI 2023

ID : 065-258501923-20230516-BU_20230516_01-DE

SLO

Bureau du 16/05/2023
Annexe à la délibération
n° BU_20230516_01

MARCHE N° 202301AUTOMATX
Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques

CLASSEMENT	NOTE GLOBALE SUR 10	PRESTATAIRE	PRIX DES PRESTATIONS (HT)
1	8.77	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES LOIRE OCEAN (44 - NANTES)	270 164.50 €
2	7.98	BOSSARD (85 - LA ROCHE-SUR-YON)	242 507.40 €

Frédéric GAUGOY, Responsable de missions.



Lot n°2 - Réfections Génie civil
Analyse des offres
Classement des offres

Bureau du 16/05/2023
Annexe à la délibération
n° BU_20230516_01

Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 085-258501923-20230516-BU_20230516_01-DE

MARCHE N° 202301AUTOMATX
Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques

CLASSEMENT	NOTE GLOBALE SUR 10	PRESTATAIRE	PRIX DES PRESTATIONS (HT)
1	7.08	MERCERON TP (85 - CHALLANS)	48 102.44 €

Frédéric GAUGOY, Responsable de missions.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Séance du 16 mai 2023

Délibération n° BU_20230516_02

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mai à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mai 2023.

Nombre de membres : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

Étaient présents : MM. Hervé BESSONNET, Guy AIRIAU, Jean TESSIER, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Fabrice GUILLET.

Étaient excusés : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Philippe POUCKET, Bernard METAIREAU.

Secrétaire de séance : M. Claude GUIBERT.

OBJET : Marché n° 202302CURAGEMD « Curage en marais doux » : Choix du prestataire

Annexe : Tableau d'analyse des offres - Classement

Monsieur le Président informe le Bureau que dans le cadre de la mise en œuvre des actions 2023 du Syndicat Mixte, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour les travaux de curage en marais doux.

Monsieur le Président précise au Bureau que le montant prévisionnel global est de 81 665 € HT.

Il rappelle ensuite que par délibération en date du 7 septembre 2020, le Comité Syndical a décidé de donner délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés passés selon la procédure adaptée, des accords cadre, des conventions, des contrats et des devis, supérieurs ou égaux au montant stipulé à l'article R. 2122-8 du code de la commande publique.

Monsieur le Président expose au Bureau le rapport d'analyse des offres et propose, au vu du prix des prestations et de la valeur technique, de retenir l'offre de PERROCHEAU-DUPE TP pour un montant de 68 389 € HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide, pour la réalisation du marché 202302CURAGEMD « Curage en marais doux », de retenir l'offre de PERROCHEAU-DUPE TP pour un montant de 68 389 € HT,
- autorise Monsieur le Président à signer les documents administratifs correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,



Claude GUIBERT

Le Président,



Hervé BESSONNET

MARCHE N° 202302CURAGEMID
"CURAGE EN MARAIS DOUX"
Analyse des offres
Classement des offres

Bureau du 16/05/2023
Annexe à la délibération
n° BU_20230516_02

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 085-258501923-20230516-BU_20230516_02-DE

CLASSEMENT	NOTE GLOBALE SUR 100	PRESTATAIRE	PRIX DES PRESTATIONS (HT)
1	100	PERROCHEAU-DUPE TP (85 - LE FENOUILLE)	68 389.00 €
2	99.29	BRICE TP A.V.T.P. (Atlantique Vendée Travaux Publics) (85 - NALLIERS)	69 631.40 €
3	82.34	SARL THOUZEAU (85 - BEAUVOIR-SUR-MER)	73 255.50 €

Fabien BRIDONNEAU, Technicien.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Séance du 16 mai 2023

Délibération n° BU_20230516_03

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mai à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mai 2023.

Nombre de membres : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

Étaient présents : MM. Hervé BESSONNET, Guy AIRIAU, Jean TESSIER, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Fabrice GUILLET.

Étaient excusés : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Philippe POUCKET, Bernard METAIREAU.

Secrétaire de séance : M. Claude GUIBERT.

**OBJET : Marché n° 202303MORPHOCE « Travaux de restauration morphologique des cours d'eau » :
Choix du prestataire**

Annexe : Tableaux d'analyse des offres - Classement

Monsieur le Président informe le Bureau que dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Syndicat Mixte, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour les travaux de restauration morphologique des cours d'eau, sur 3 sites :

- Tranche 1 : Restauration morphologique et restauration de la continuité écologique de la Petite Boulogne, à Saint-Etienne-du-Bois (240 m),
- Tranche 2 : Restauration morphologique du ruisseau de la Boisière, à Saint-Paul-Mont-Penit (1 100 m),
- Tranche 3 : Restauration morphologique du Rigolly Gazon, à Palluau (390 m).

Monsieur le Président précise au Bureau que le montant prévisionnel global est de 163 504,50 € HT.

Il rappelle ensuite que par délibération en date du 7 septembre 2020, le Comité Syndical a décidé de donner délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés passés selon la procédure adaptée, des accords cadre, des conventions, des contrats et des devis, supérieurs ou égaux au montant stipulé à l'article R. 2122-8 du code de la commande publique.

Monsieur le Président expose au Bureau le rapport d'analyse des offres et propose, au vu du prix des prestations et de la valeur technique, de retenir l'offre du groupement conjoint THOUZEAU SARL (mandataire) / MERCERON TP pour un montant de 117 962,05 € HT.

.../...

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide, pour la réalisation du marché 202303MORPHOCE « Travaux de restauration morphologique des cours d'eau », de retenir l'offre du groupement conjoint THOUZEAU SARL (mandataire) / MERCERON TP pour un montant de 117 962,05 € HT,
- autorise Monsieur le Président à signer les documents administratifs correspondants.

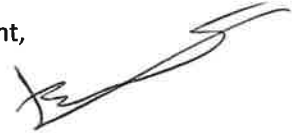
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,



Claude GUIBERT

Le Président,



Hervé BESSONNET

MARCHE N° 202303MORPHOCE

"RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU"

Analyse des offres

Classement des offres

Bureau du 16/05/2023

Annexe à la délibération

n° BU_20230516_03

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le **24 MAI 2023**

ID : 085-258501923-20230516-BU_20230516_03-DE

SLO

CLASSEMENT	NOTE GLOBALE SUR 100	PRESTATAIRE	PRIX DES PRESTATIONS (HT)
1	93	GROUPEMENT CONJOINT - MANDATAIRE SOLIDAIRE THOUZEAU SARL (Mandataire) (85 - BEAUVOIR-SUR-MER) MERCERONT TP (85 - SALLERTAINE)	117 962.05 €

Ludovic PRIOU, Technicien Principal.

